MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 313 24 mars 2003

SOMMAIRE

AC, Ateliers & C Equipement S.A., Luxembourg 15024	Finacor Holding S.A., Luxembourg	15021
AC, Ateliers & C Equipement S.A., Luxembourg 15024	Financière du Mont Pélerin S.A., Luxembourg	15023
Algerian Saudi Leasing Holdings S.A., Luxem-	Finsa S.A., Strassen	15005
bourg 15015	Finsaturne S.A., Luxembourg	15012
Andava Holding S.A., Luxembourg 15015	Finsaturne S.A., Luxembourg	15013
Andel Service S.A., Luxembourg	Fire and Ice Invest Holding S.A., Luxembourg	15002
Auguri Holding S.A., Luxembourg 15011	FL Selenia, S.à r.l., Luxembourg	14994
Azzurri Internazionale S.A.H., Luxembourg 15008	FL Selenia, S.à r.l., Luxembourg	14996
BCcomponents Lux, S.à r.l., Luxembourg 14979	Flira, S.à r.l., Luxembourg	15010
Beamex Holding S.A., Luxembourg 15020	Flira, S.à r.l., Luxembourg	15011
Beamex Holding S.A., Luxembourg 15020	Forus Holding S.A., Luxembourg	15009
Beamex Holding S.A., Luxembourg 15021	Franklin Templeton International Services S.A.,	
Business Development S.A., Luxembourg 15021	Luxembourg	15023
Car Shoe S.A., Luxembourg 15017	Franklin Templeton International Services S.A.,	
Cardoso & Cie, S.à r.l., Luxembourg 15012	Luxembourg	15023
Casia S.A., Luxembourg		15001
CMS S.A., Claim Management Services S.A., Lu-	Hobbes Capital S.A., Luxembourg	14978
xembourg 15009	HUMACS S.A. , Human Resources Management	
Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements	Consulting Services S.A., Hesperange-Howald	15000
Internationaux S.A., Luxembourg 15022	Ideas Investment Holding S.A., Luxembourg	15006
Daninvest S.A., Luxembourg 15012	Immobilière de Warken S.A., Luxembourg	15015
Du Fort Financing S.A., Luxembourg 14979	International Flavors & Fragrances (Luxembourg)	
Egenet, S.à r.l., Niederanven 15021	Holding, S.à r.l., Bertrange	15017
EM Finance Holding S.A., Luxembourg 15011	International Flavors & Fragrances (Luxembourg)	
Enop 1 A.G., Munsbach	Holding, S.à r.l., Bertrange	15019
Enop 2 A.G., Munsbach	Izarcor S.A., Luxembourg	15002
Enop 3 A.G., Munsbach	Izarcor S.A., Luxembourg	15002
Enop 4 A.G., Munsbach	Izarcor S.A., Luxembourg	15003
Enop 5 A.G., Munsbach	Izarcor S.A., Luxembourg	15003
Enterprise Market Holding S.A., Luxembourg 15008	Keersma S.A., Luxembourg	15000
Enterprise Market Holding S.A., Luxembourg 15008	Klopp Gérard S.A., Luxembourg	14992
EPGF Finance (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach 15006	Kowac S.A., Luxemburg	14992
EPGF Luxembourg, S.à r.l., Münsbach 15006	Kuffer, S.à r.l., Differdange	15019
Epigone S.A., Luxembourg	La Premiere Investment S.A., Luxembourg	14979
Esorinfo S.A., Luxembourg	Labecaste S.A., Luxembourg	15001
Esorinfo S.A., Luxembourg	Larfeld Holding S.A., Luxembourg	14992
ETMF II, S.à r.l., Luxembourg 15019	Leasinvest S.A.H., Luxembourg	15012
ETMF IIB S.A., Luxembourg	Martial Arts Academy, A.s.b.l., Livange	14996
ETMF IIC, S.à r.l., Luxembourg 15020	Mazars S.A., Luxembourg	15013
Fin Soft Holding S.A., Luxembourg	Mazars S.A., Luxembourg	15009

M I OKI C. I. T . C.		DIE CALL I	4 4000
Merrill Lynch Offshore Sterling Trust, Sicav,	45000	RIF S.A.H., Luxembourg	
Senningerberg	15023	RIF S.A.H., Luxembourg	
Middleland Estate Investments S.A., Luxembourg	14981	RIF S.A.H., Luxembourg	
My Consultant, S.à r.l., Luxembourg	15016	RIF S.A.H., Luxembourg	14983
Namarc S.A.H., Luxembourg	15009	RIF S.A.H., Luxembourg	14983
NCP, New Communications Participations S.A.,		RIF S.A.H., Société Anonyme Holding	14983
Luxembourg	15002	Sace Holding S.A., Luxembourg	15003
NerveWire S.A., Luxembourg	14985	Santoline Holding S.A., Luxembourg	14993
NNB S.A., Luxembourg	15007	Santoline Holding S.A., Luxembourg	14993
Oriflame Holding Too Limited, S.à r.l., Luxem-		SFinge S.A., Luxembourg	14987
bourg	14978	SFinge S.A., Luxembourg	14992
P.B.E. S.A., Luxembourg	14983	Sojac Distribution S.A., Luxembourg	15005
P.B.E. S.A., Luxembourg	14984	Steelnet Investments Management S.A., Luxem-	
Pa.Be S.A., Luxembourg	15000	bourg	15003
Pack, S.à r.l., Luxembourg	14984	Tech-Concept S.A.H., Steinfort	14980
Pack, S.à r.l., Luxembourg	14984	Technology Resources Group S.A., Bertrange	14986
Partapar S.A., Luxembourg	15007	Thermogaz, S.à r.l., Luxembourg	14980
Pedus Service, S.à r.l., Niederanven	15007	TRG International S.A., Luxembourg	14981
Piolet S.A., Luxembourg	14999	TrizecHahn Europe Properties, S.à r.l., Luxem-	
Piolet S.A., Luxembourg	15000	bourg	15022
Pontet Holding S.A., Luxembourg	15008	Uni-Century S.A	15007
Prada Company S.A., Luxembourg	15017	VDS Computing Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	
Prada Lux S.A., Luxembourg	15020	bourg	14984
Prada S.A., Luxembourg	15020	Wagon Corporate, S.à r.l., Luxembourg	15005
Pragma Consulting, S.à r.l., Luxembourg	15017	Wagon Global, S.à r.l., Luxembourg	15004
Ratio Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg	15008	Wagon Group, S.à r.l., Luxembourg	15004
	15022	Wagon, S.à r.l., Luxembourg	15004
3 ,	14982	WB-Stam Property, S.à r.l., Luxembourg	
RIF S.A.H., Luxembourg		Zenton S.A., Luxembourg	
RIF S.A.H., Luxembourg			
1111	, 02		

ORIFLAME HOLDING TOO LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 85.934.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2003

- 1. Monsieur Kevin Kenny a démissionné de son poste de gérant de la Société à compter du 12 février 2003.
- 2. Madame Michaela Beltcheva a été nommée gérante de la société à compter du 12 février 2003 et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société.

Luxembourg, le 24 février 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005240.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

HOBBES CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 84.156.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 février 2003

- Réélection de DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en tant que Commissaire aux Comptes. Le mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Certifié sincère et conforme

HOBBES CAPITAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005258.3/655/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

DU FORT FINANCING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.349.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour la société DU FORT FINANCING

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(005099.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

LA PREMIERE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 77.313.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 février 2003 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB01003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003166.4/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

BCcomponents Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 11.438,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 85.985.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par SANKATY HIGH YIELD ASSET PARTNERS L.P. a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par BCM CAPITAL PARTNERS L.P. a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par BCIP ASSOCIATES II a été transférée à BC-components Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par BCIP TRUST ASSOCIATES II a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par JP MORGAN PARTNERS (BHCA) L.P. a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par GarMark Partners L.P. a été transférée à BC-components Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par BCIP TRUST ASSOCIATES II-B a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

En date du 13 décembre 2002, 1 part sociale de la Société détenue par BAIN CAPITAL V MEZZANINE FUND L.P. a été transférée à BCcomponents Holdings BV.

Suite à ces cessions, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- BCcomponents Holdings BV: 133 parts sociales.

Luxembourg, le 18 février 2003.

BCcomponents Lux, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003298.4/253/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

TECH-CONCEPT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8422 Steinfort, 14, rue de Hobscheid. R. C. Luxembourg B 72.615.

_

Aujourd'hui le 1er octobre 2001.

Sont réunies en assemblée générale au siège social de la société TECH-CONCEPT S.A.H., 14, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort:

(1) La société de droit anglais MAYA INVEST Ltd, avec siège social au 4, Broad Street, JE48TS, Saint-Hélier, Jersey, ici représentée par son directeur Monsieur Lucien Voet, demeurant à L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewée.

Teneur de 500 actions

(2) La société de droit luxembourgeois AUDICO INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Lucien Voet, demeurant à L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewée.

Teneur de 500 actions

En total 1.000 actions

Toutes les actions étant représentées, l'assemblée est déclarée constituée régulièrement et est déclarée ouverte à 20.00 heures.

Avec unanimité des votes est nommé comme Président et comme Secrétaire de cette assemblée, Monsieur Lucien Voet, qui accepte ses mandats.

Le Président donne lecture de l'agenda:

- (1) démission et décharge des administrateurs;
- (2) nomination des administrateurs;
- (3) divers.

Les actionnaires présents déclarent avoir dûment pris connaissance de l'agenda.

- (1) Démission et décharge des administrateurs
- Madame Laurence Colautti a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, en même temps, décharge à Madame Laurence Colautti.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de Madame Laurence Colautti est acceptée et il lui est rendu décharge pour l'exécution de son mandat.

- (2) Nomination des administrateurs
- Vu que selon les statuts et la loi le conseil d'administration doit avoir 3 administrateurs, le Président suggère que Monsieur Paul Van Den Abeele sera nommé comme administrateur pour une période de six années.

Monsieur Paul Van Den Abeele confirme que si l'assemblée le considère digne de ce mandat, il acceptera cet honneur.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: est nommé comme administrateur pour une période de six années, Monsieur Paul Van Den Abeele, qui accepte son mandat.

(3) Divers.

Le Président demande, sans réaction quelconque des actionnaires présents, s'il y a encore des points à discuter.

L'assemblée donne mandat et pouvoir à Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, ici présent, pour faire le nécessaire afin que les décisions de cette assemblée soient officialisées dans les formes prescrites.

Le Président déclare l'assemblée clôturée à 21.00 heures.

Rédigé au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

Pour MAYA INVEST Ltd Pour AUDICO INTERNATIONAL S.A.

L. Voet L. Voet

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 41, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(004773.4/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

THERMOGAZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 129A, Muehlenweg. R. C. Luxembourg B 55.727.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004802.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

TRG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 83.364.

Aujourd'hui le 14 février 2003.

Toutes les actions sont réunies en assemblée générale au siège social de la société TRG INTERNATIONAL S.A., 5, rue Jean-Pierre Sauvage, L-2514 Luxembourg.

Total: 700 actions

Toutes les actions étant représentées, l'assemblée est déclarée constituée régulièrement et est déclarée ouverte à 15.00 heures.

Avec unanimité des votes est nommé comme Président et secrétaire de cette assemblée, Monsieur Voet Lucien qui accepte son mandat.

Le Président donne lecture de l'agenda:

- (1) démission et décharge du commissaire aux comptes;
- (2) nomination du commissaire aux comptes;
- (3) divers.

Les actionnaires présents déclarent avoir dûment pris connaissance de l'agenda.

(1) Démission du commissaire aux comptes

L'assemblée vote avec unanimité: la démission du réviseur Monsieur Marco Ries demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, comme commissaire aux comptes.

(2) Nomination du commissaire aux comptes

L'assemblée vote avec unanimité: la nomination de la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, comme commissaire aux comptes.

(3) Divers

Le Président demande, sans réaction quelconque des actionnaires présents, s'il y a encore des points à discuter.

L'assemblée donne mandat et pouvoir à Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, ici présent, pour faire le nécessaire afin que les décisions de cette assemblée soient officialisées dans les formes prescrites.

Le Président déclare l'assemblée clôturée à 15.30 heures.

Rédigé au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

R. A. W. Yvanovich / K. C. Yvanovich.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03342. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004775.4/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MIDDLELAND ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 62.120.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ajournée de la société en date du 27 décembre 2002

- les comptes au 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi de 1915 telle que modifiée, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2001 dépassent plus de 50 % du capital souscrit de la société;
 - L'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes qui sont les suivants:
 - M. Marcel Jouby;
 - Mme Magda Bolgiani;
 - Mme Nathalie Leboucher.

Commissaire:

- Mme Karin Boeren avec siège social au Snoeklaan 9, 2215XC Voorhout, Pays-Bas.
- Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de 2002. Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB01174. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004663.4/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1993, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004776.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1994, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004777.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004779.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004781.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004767.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004774.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-3211 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004772.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004769.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 15.501.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB04649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004770.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

P.B.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04072, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(EUR	1.779,55)
- Perte de l'exercice 2001	(EUR	13.029,20)
- Report à nouveau	(EUR	14.808,75)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004533.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ANDEL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.422.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03546, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour ANDEL SERVICE S.A., Société Anonyme

E. Bruin

Administrateur

(004814.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 20.446.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004789.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 20.446.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004791.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

P.B.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 79.350.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie en date du 19 février 2003 a pris acte de la démission de quatre administrateurs, M. Jean Hoffmann, M. Marc Koeune, Mme Andrea Dany et Mme Nicole Thommes. Elle a appelé aux fonctions d'administrateurs, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Madame Maria Chiapolino, employée, domiciliée à Luxembourg;
- Monsieur Luca Lazzati, employé, domicilié à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, directeur adjoint, domicilié à Luxembourg.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

En outre, le siège social a été transféré au boulevard Prince Henri 19-21, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004531.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

VDS COMPUTING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 36.379.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004808.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

NerveWire S.A., Société Anoynme. Capital social: USD 500,000.-.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.039.

On February 20, 2003 at 17.15 hours an extraordinary general meeting of shareholders has taken place of NerveWire S.A., (hereinafter the «Company») with its statutory seat at 10, rue Antoine Jans, L-1810 Luxembourg. The Company was incorporated by notarial deed executed before notary Me Paul Bettingen, residing in Niederanven on June 14, 2000.

Mr Roel Schrijen is appointed president of the meeting.

The President appoints as Secretary Ms Esther Boers de Vries.

Ms Antoinette Otto is appointed as vote counter («scrutateur»).

The names of all shareholders present or validly represented at the meeting are inserted in the list of presence that will be signed by the shareholders or the representatives. The list of presence will remain annexed to these minutes for purposes of registration.

The president subsequently states that:

- 1. It results from the list of presence attached hereto that all 5,000 shares with a par value of USD 100.- are present or validly represented at this meeting, which, as a consequence is regularly called and can validly deliberate and vote on all items on the agenda as stated here below.
 - 2. The agenda for the present meeting contains the following items:

Agenda:

- 1. Resignation of Mr Gajakarnan Vibushanan Kandiah as a director of the Company with immediate effect;
- 2. Resignation of Mr Ryan Brenneman as a director of the Company with immediate effect;
- 3. Resignation of MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as a director of the Company with immediate effect;
- 4. Nomination of Mr Michael F. Newbold, born on May 18, 1966 in Summit, New Jersey, USA, with professional address at c/o NerveWire, Inc., 275 Grove St., Newton, MA 02466, Massachusetts, United States of America, with effect as of this date;
- 5. Nomination of Mr John Granara, born on July 22, 1968 in Chelsea, Massachusetts, USA, with professional address at c/o NerveWire, Inc., 275 Grove St., Newton, MA 02466, Massachusetts, United States of America, as a director of the Company with effect as of this date;
- 6. Nomination of UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., registered in the Registre Commercial of Luxembourg city under N° B 64.474, with registered office at 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, as a director of the Company with effect as of this date;
- 7. Change the registered office of the Company from its current address at 10, rue Antoine Jans, L-1810 Luxembourg, to 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, with immediate effect.

After having acknowledged that it is regularly and validly constituted, the meeting deliberated on the agenda and adopted the following resolutions with unanimous approval:

First resolution

The meeting resolved to approve the resignation of Mr Gajakarnan Vibushanan Kandiah as a director of the Company with immediate effect.

Second resolution

The meeting resolved to approve the resignation of Mr Ryan Brenneman as a director of the Company with immediate effect.

Third resolution

The meeting resolved to approve the resignation of MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as a director of the Company with immediate effect.

Fourth resolution

The meeting resolves to appoint Mr Michael F. Newbold, born on May 18, 1966 in Summit, New Jersey, USA, with professional address at c/o NerveWire, Inc., 275 Grove St., Newton, MA 02466, Massachusetts, United States of America, as a director of the Company effective as of this date.

Fifth resolution

The meeting resolves to appoint Mr John Granara, born on July 22, 1968 in Chelsea, Massachusetts, USA, with professional address at c/o NerveWire, Inc., 275 Grove St., Newton, MA 02466, Massachusetts, United States of America, as a director of the Company effective as of this date.

Sixth resolution

The meeting resolves to appoint UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., registered in the Registre Commercial of Luxembourg city under N° 64.474, with registered office at 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, as a director of the Company effective as of this date.

Seventh resolution

The meeting resolves to change the registered office of the Company from its current address at 10, rue Antoine Jans, L-1810 Luxembourg, to 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg with immediate effect.

No further items being brought before the meeting, the president closed the meeting at 17.30 hours.

Made and done in Luxembourg on February 20, 2003.

Signature / Signature / Signature

President / Secretary / Vote counter

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03823. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

NameNumber of sharesSignaturesNerveWire, Inc.4,000 sharesSignatureMr Michael F. Newbold1 shareSignatureTotal:5,000 shares

Signature / Signature / Signature

President / Secretary / Vote counter

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004956.3/000/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

TECHNOLOGY RESOURCES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 83.708.

Aujourd'hui le 14 janvier 2003.

Toutes les actions sont réunies en assemblée générale au siège social de la société TECHNOLOGY RESOURCES GROUP S.A., 19, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange.

Total: 310 actions

Toutes les actions étant représentées, l'assemblée est déclarée constituée régulièrement et est déclarée ouverte à 15.00 heures.

Avec unanimité des votes est nommé comme Président et secrétaire de cette assemblée, Monsieur Voet Lucien qui accepte son mandat.

Le Président donne lecture de l'agenda:

- (1) démission et décharge des 3 administrateurs;
- (2) nomination des 3 administrateurs;
- (3) divers.

Les actionnaires présents déclarent avoir dûment pris connaissance de l'agenda.

- (1) Démission et décharge des 3 administrateurs
- Monsieur Gérard Muller a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, en même temps, décharge à Monsieur Gérard Muller.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de Monsieur Gérard Muller est acceptée et il lui est rendu décharge pour l'exécution de son mandat.

- Monsieur Fernand Heim a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, en même temps, décharge à Monsieur Fernand Heim.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de Monsieur Fernand Heim est acceptée et il lui est rendu décharge pour l'exécution de son mandat.

- Madame Geneviève Blauen a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, en même temps, décharge à Madame Geneviève Blauen.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de Madame Geneviève Blauen est acceptée et il lui est rendu décharge pour l'exécution de son mandat.

- (2) Nomination des 3 administrateurs
- Vu que selon les statuts et la loi le conseil d'administration doit avoir 3 administrateurs, le Président suggère que la société SCOTMARSH FOUNDATION LIc sera nommée comme administrateur pour une période de six années.

La société SCOTMARSH FOUNDATION Llc confirme que si l'assemblée la considère digne de ce mandat, elle acceptera cet honneur.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: est nommée comme administrateur pour une période de six années, la société SCOTMARSH FOUNDATION LIc, qui accepte son mandat.

- Vu que selon les statuts et la loi le conseil d'administration doit avoir 3 administrateurs, le Président suggère que la société MAYA INVEST Ltd sera nommée comme administrateur pour une période de six années.

La société MAYA INVEST Ltd confirme que si l'assemblée la considère digne de ce mandat, elle acceptera cet hon-

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: est nommée comme administrateur pour une période de six années, la société MAYA INVEST Ltd, qui accepte son mandat.

- Vu que selon les statuts et la loi le conseil d'administration doit avoir 3 administrateurs, le Président suggère que la société AUDICO INTERNATIONAL S.A. sera nommée comme administrateur pour une période de six années.

La société AUDICO INTERNATIONAL S.A. confirme que si l'assemblée la considère digne de ce mandat, elle acceptera cet honneur

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: est nommée comme administrateur pour une période de six années, la société AUDICO INTERNATIONAL S.A., qui accepte son mandat.

(3) Démission du commissaire aux comptes

L'assemblée vote avec unanimité: la démission du réviseur Monsieur Marco Ries, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, comme commissaire aux comptes.

(4) Nomination du commissaire aux comptes

L'assemblée vote avec unanimité: la nomination de la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, comme commissaire aux comptes.

(5) Divers

Le Président demande, sans réaction quelconque des actionnaires présents, s'il y a encore des points à discuter.

L'assemblée donne mandat et pouvoir à Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, ici présent, pour faire le nécessaire afin que les décisions de cette assemblée soient officialisées dans les formes prescrites.

Le Président déclare l'assemblée clôturée à 15.30 heures.

Rédigé au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

AUDICO INTERNATIONAL S.A. SCOTHMARSH FOUNDATION LIC MAYA INVEST Ltd

L. Voet L. Voet L. Voet

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03363. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004778.4/000/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SFINGE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 85.733.

In the year two thousand three, on the eleventh of February.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SFINGE S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 180, rue des Aubépines (R.C. Luxembourg, section B number 85.733), incorporated formerly under the name of FINGE S.A., by the undersigned notary on December 28, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 729 of May 14, 2002. The Articles of Incorporation of the said Company have been amended by a notarial deed on February 6, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 763 of May 18, 2002.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Jean Bodoni, Commercial Engineer, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Francesco Bellocchi, company director, with professional address in Rome.

The meeting elects as scrutineer Mr Giancarlo Tumino, company director, with professional address in Rome.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the first paragraph of the Article 2 of the coordinated Articles of Incorporation to read as follows:

«The company has as its object the purchase, detention, management and transfer of participations, quoted and non-quoted on regulated markets. This includes the purchase and sale and the use of quoted and non-quoted financial instruments and derivative products, also for purposes other than pledge agreements, and interest in other companies, enterprises, consortiums or associations of any kind, in Luxembourg and abroad. The company may also carry out operations by means of monetary instruments, exchange, term deposits and options, interest or exchange rate contracts as well as all other transferable securities. The company may exchange and receive guarantees in any existing form.»

2. Amendment of the article 5 of the coordinated Articles of Incorporation to read as follows:

«The board of directors will choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The Board of directors will meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman will preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax, cable, telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the board may from time to time determine. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or fac-simile.

Resolutions shall require a majority vote of directors present or represented at such meeting. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

In case of emergency, a written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several directors »

- 3. Cancellation of article 12 of the coordinated Articles of Incorporation.
- 4. Ratification of the decision of the Board of Directors dated 30 September 2002 to coopt Mr Christoph Kossmann on to the Board of Directors.
 - 5. Election of two new Directors.
- 6. Amendment of the last paragraph of the Article 6 of the coordinated Articles of Incorporation to read as follows:

«The corporation is committed either by the joint signatures of any three directors or by the individual signature of the delegate of the board.»

- 7. Miscellaneous.
- II) The shareholders present or represented and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders or their representatives and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- III) It appears from the said attendance-list that all the three hundred and ten (310) shares representing the total subscribed capital of thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.
- IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend the first paragraph of article 2 of Articles of Incorporation: As a consequence, article 2 of Articles of Incorporation is modified and now reads as follows:

Art. 2.

«The company has as its object the purchase, detention, management and transfer of participations, quoted and non-quoted on regulated markets. This includes the purchase and sale and the use of quoted and non-quoted financial instruments and derivative products, also for purposes other than pledge agreements, and interest in other companies, enterprises, consortiums or associations of any kind, in Luxembourg and abroad. The company may also carry out operations by means of monetary instruments, exchange, term deposits and options, interest or exchange rate contracts as well as all other transferable securities. The company may exchange and receive guarantees in any existing form.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from the patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan advance or guarantee to companies.

In a general fashion, the Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.»

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to modify article 5 of Articles of Incorporation as follows:

Art. 5.

«The board of directors will choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The Board of directors will meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman will preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax, cable, telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the board may from time to time determine. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or fac-simile.

Resolutions shall require a majority vote of directors present or represented at such meeting. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

In case of emergency, a written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several directors.

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to delete article 12 of Articles of Incorporation.

As a consequence, the extraordinary general meeting decides to renumber article 13 of Articles of Incorporation.

Fourth resolution

The extraordinary general meeting resolves to ratify the decision of the Board of Directors dated 30 September 2002 to co-opt Mr Christoph Kossmann, private employee, professional address: 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg as member of the Board of Directors of the company

His mandate shall terminate immediately after the ordinary general meeting of shareholders to be held in 2003.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting resolves to elect the following as new members of the Board of Directors of the Company for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2003.

- Mr Danilo Coppola, company director, residing in 91, Via Bolognetta, I-00132 Roma,
- Mr Francesco Bellocchi, company director, residing in 16, Via G. Luigi Lagrange, I-00198 Rome.

Sixth resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend the last paragraph of article 6 of the articles of Incorporation as follows:

Art. 6. (last paragraph).

«The corporation is committed either by the joint signatures of any three directors or by the individual signature of the delegate of the board.»

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the registered office of the company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le onze février.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SFINGE S.A., a société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines (R.C. Luxembourg, section B numéro 85.733), constituée originairement sous la dénomination de FINGE S.A., par le notaire soussigné en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 729 du 14 mai 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 6 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 763 du 18 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Bodoni, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Francesco Bellocchi, directeur de société, avec adresse professionnelle à Rome.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giancarlo Tumino, directeur de société, avec adresse professionnelle à Rome.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts coordonnés pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'achat, la détention, la gestion et la cession de participations cotées ou non sur les marchés réglementés, y compris l'achat, la vente et l'utilisation d'instruments financiers, même cotés et l'utilisation de produits dérivés, même à des fins différentes que la mise en gage, et l'intérêt dans d'autres sociétés, entreprises, consortiums et associations de quelque sorte que ce soit, au Luxembourg et à l'étranger. La société pourra également effectuer des opérations par le biais d'instruments monétaires, de change, d'instruments financiers à terme et d'options, de contrats sur taux de change et intérêts ainsi que de toutes autres valeurs mobilières. La société pourra donner et recevoir des garanties sous quelque forme que ce soit.»

2. Modification de l'article 5 des statuts coordonnés pour lui donner la teneur suivante:

«Le Conseil d'Administration désigne en son sein un président; il peut également désigner un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être administrateur. Ce dernier sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président. La réunion du conseil doit avoir lieu sur la demande de deux administrateurs.

Le président présidera toutes les assemblées générales ainsi que toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence, un autre administrateur sera élu président pro tempore, par l'assemblée générale ou le conseil d'administration à la majorité des présents.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Toute réunion du conseil d'administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le conseil d'administration peut de temps en temps déterminer.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les administrateurs sera valable pour autant qu'elle soit adoptée par la suite par un conseil d'administration tenu en bonne et due forme. Une telle décision peut être documentée par un ou plusieurs documents ayant le même contenu et chacun signé par un ou plusieurs administrateurs.»

- 3. Annulation de l'article 12 des statuts coordonnés.
- 4. Ratification de la décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002 de coopter Monsieur Christoph Kossmann au Conseil d'Administration.
 - 5. Nomination de deux nouveaux Administrateurs.
 - 6. Modification du dernier alinéa de l'article 6 des statuts coordonnés pour lui donner la teneur suivante:
- «La société se trouve valablement engagée soit par la signature collective de trois administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.»
 - 7. Divers.
- II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.
- III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 2.

«La société a pour objet l'achat, la détention, la gestion et la cession de participations cotées ou non sur les marchés réglementés, y compris l'achat, la vente et l'utilisation d'instruments financiers, même cotés et l'utilisation de produits dérivés, même à des fins différentes que la mise en gage, et l'intérêt dans d'autres sociétés, entreprises, consortiums et associations de quelque sorte que ce soit, au Luxembourg et à l'étranger. La société pourra également effectuer des opérations par le biais d'instruments monétaires, de change, d'instruments financiers à terme et d'options, de contrats sur taux de change et intérêts ainsi que de toutes autres valeurs mobilières. La société pourra donner et recevoir des garanties sous quelque forme que ce soit.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5.

«Le Conseil d'Administration désigne en son sein un président; il peut également désigner un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être administrateur. Ce dernier sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président. La réunion du conseil doit avoir lieu sur la demande de deux administrateurs.

Le président présidera toutes les assemblées générales ainsi que toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence, un autre administrateur sera élu président pro tempore, par l'assemblée générale ou le conseil d'administration à la majorité des présents.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Toute réunion du conseil d'administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le conseil d'administration peut de temps en temps déterminer.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les administrateurs sera valable pour autant qu'elle soit adoptée par la suite par un conseil d'administration tenu en bonne et due forme. Une telle décision peut être documentée par un ou plusieurs documents ayant le même contenu et chacun signé par un ou plusieurs administrateurs.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer purement et simplement l'article 12 des statuts. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire décide de renuméroter l'article 13 des statuts.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 30 septembre 2002 de coopter Monsieur Christoph Kossmann, employé privé, adresse professionnelle: 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg comme membre du Conseil d'Administration de la Société.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer comme nouveaux administrateurs et pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

- Monsieur Danilo Coppola, dirigeant de société, demeurant au 91, Via Bolognetta, I-00132 Roma,
- Monsieur Francesco Bellocchi, dirigeant de société, demeurant au 16, Via G. Luigi Lagrange, I-00198 Roma.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le dernier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

Art. 6. (dernier alinéa).

«La société se trouve valablement engagée soit par la signature collective de trois administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte. Signé: J. Bodoni, F. Bellocchi, G. Tumino, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 février 2003, vol. 875, fol. 22, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 février 2003.

J.-J. Wagner.

(005153.4/239/299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

SFINGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 85.733.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 février 2003.

J.-J. Wagner.

(005157.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

LARFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.833.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004840.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

KLOPP GERARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 43.186.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004842.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

KOWAC S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 16A, boulevard de la Foire.

H. R. Luxemburg B 63.592.

Die Hauptversammlung vom 13. Februar 2003 hat nach Mandatsniederlegung von Herrn Aloyse Wagner und Frau Linda Rudewig folgende Personen zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern bestellt:

- Herrn Torsten Temp, Bankdirektor, mit Berufsadresse in D-20457 Hamburg, Alter Wall 22
- Herrn Egbert Franz Wegner, Kaufmann, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26
- Herrn Frank Wegner, Dipl. Wirtschaftsingenieur, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26
- Herrn Wilhelm Burke, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-22393 Hamburg, Blöckhorn 1.

Die Hauptversammlung bestätigte das Mandat des Verwaltungsratsmitglieds, Dr. Pierre Berna.

Die Hauptversammlung bestellte nach Mandatsniederlegung von Herrn Jean Thyssen Frau Gudrun Gerstenkorn, Kauffrau, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26, zur neuen Buchprüferin.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOWAC S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(005035.3/255/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

SANTOLINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 65.802.

L'an deux mille trois, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SANTOLINE HOL-DING S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, R. C. Luxembourg section B numéro 65.802, constituée suivant acte reçu le 5 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 772 du 23 octobre 1998.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les deux mille cinq cents (2.500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Conversion du capital en euros.
- 2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.
- 3.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société de francs luxembourgeois en euros et de supprimer la valeur nominale des 2.500 actions, de telle sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 61.973,-, représenté par 2.500 actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article cinq des statuts ainsi que le premier alinéa de l'article six des statuts, pour leur donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 61.973,- (soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros), représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 6. Le capital autorisé est fixé à EUR 2.478.935,- (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros), représenté par 100.000 (cent mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2003, vol. 1375, fol. 88, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2003.

J. Elvinger.

(005237.5/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

SANTOLINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 65.802.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005238.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FL SELENIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 74.385.

In the year two thousand and two, on the twenty-seventh day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FL SELENIA, S.à r.l, a «société à responsabilité limitée Holding», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated by deed enacted on the February 14, 2000, R.C. Luxembourg B 74.385, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 385 of May 29, 2000, whose by-laws have been amended for the last time by deed drawn up on July 1st, 2002, not yet published in Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France.

The chairman requests the notary to certify that:

- I.- The partner presents or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II.- As appears from the attendance list, the 1,140,500 (one million one hundred and forty thousand five hundred) «A» Ordinary shares, the 52,995 (fifty-two thousand nine hundred ninety-five) «B» Ordinary shares, and the 6,500,000 (six million five hundred thousand) Preferences shares, each of them of EUR 25 (twenty-five euros), representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- To adopt the legal and fiscal status of a billionaire holding company as from January 1st, 2003 and to change accordingly the purpose of the Company, by giving it the following wording:
- **«Art. 3.** The purpose of the Company, expressly requesting the billionaire Luxembourg holding status, is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portofolio.

The Company shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes, remaining always however within the limits established by the law of July 31, 1929 and by the Grand-Ducal decree of December 17, 1938».

- 2.- To determine in Luxembourg laws governing the Company
- 3.- To amend the articles of Incorporation in order to reflect the decision to be taken

After the foregoing was approved by the meeting, the partner unanimously decides what follows:

First resolution

The Partners decide to adopt the legal and fiscal status of a billionaire holding company as from January 1st, 2003 and to change the purpose of the Company.

Second resolution

The Partners decide to determine the reference Luxembourg laws governing the Company.

Third resolution

as a consequence of the foregoing resolutions, the Partners decide to amend the following Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 3.** The purpose of the Company, expressly requesting the billionaire Luxembourg holding status, is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portofolio.

The Company shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes, remaining always however within the limits established by the law of July 31, 1929 and by the Grand-Ducal decree of December 17, 1938».

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le vingt-sept décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Holding FL SELE-NIA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 74.385, constituée suivant acte reçu le 14 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, n° 385 du 29 mai 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois dans l'acte du 1er juillet 2002, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel UHL, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.140.500 (un million cent quarante mille cinq cent) actions ordinaires «A», les 52.995 (cinquante deux mille neuf cent quatre-vingt-quinze) actions ordinaires «B» et les 6.500.000 (six millions cinq cent mille) actions préférentielles de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Adoption du statut légal et fiscal d'une société holding milliardaire avec effet au 1^{er} janvier 2003 et modification de l'article 3 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:
- «Art. 3. La Société, demandeur du statut de société holding milliardaire luxembourgeoise, a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société ne pourra exercer directement des activités de nature industrielle ni garder d'établissement commercial ouvert au public.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets, en respectant, toutefois, les limites établies par la loi du 31 juillet 1929 et celle de l'arrêté grand-ducal du 17 décembre 1938».

- 2.- Déterminer les lois luxembourgeoises de référence régissant la Société.
- 3.- Modifier les statuts de manière à refléter les décision prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident d'adopter le statut légal et fiscal d'une société holding milliardaire avec effet au 1^{er} janvier 2003 et de modifier en conséquence l'objet social de la société.

Deuxième résolution

Les associés décident de déterminer les lois luxembourgeoises de référence régissant la Société.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier les articles suivants des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«Art. 3. La Société, demandeur du statut de société holding milliardaire luxembourgeoise, a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société ne pourra exercer directement des activités de nature industrielle ni garder d'établissement commercial ouvert au public.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets, en respectant, toutefois, les limites établies par la loi du 31 juillet 1929 et celle de l'arrêté grand-ducal du 17 décembre 1938».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 15CS, fol. 73, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2003.

J. Elvinger.

(005247.5/211/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FL SELENIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.385.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005248.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MARTIAL ARTS ACADEMY, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3378 Livange, 1, route de Bettembourg.

Modification des statuts

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2002 a décidé la modification des articles 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17 et 18 des statuts et de l'insertion d'un nouveau titre IV, comportant un article unique (19) tel qu'il suit:

A) Article 4

Ancienne version:

Art. 4. Durée

La durée de l'Association est illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par l'Assemblée Générale Extraordinaire de ses membres, pour autant que deux tiers des membres actifs soient présents ou à défaut représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres peut être reconvoquée. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée une seconde fois, les résolutions peuvent être adoptées, quel que soit le nombre de membres actifs présents ou représentés. La résolution de dissoudre l'Association doit être prise à la majorité des deux tiers des membres actifs présents où représentés.

Nouvelle version:

Art. 4. Durée

La durée de l'Association est illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par l'Assemblée Générale Extraordinaire de ses membres, pour autant que deux tiers des membres soient présents ou à défaut représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres peut être reconvoquée. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée une seconde fois, les résolutions peuvent être adoptées, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. La résolution de dissoudre l'Association doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

B) Article 5

Ancienne version:

Art. 5. Membres

Sont membres de l'Association les membres actifs et les membres associés.

Nouvelle version:

Art. 5. Membres

Sont membres de l'Association toutes les personnes qui ont été admis formellement comme tels par l'Association, qui payent leur cotisation et qui respectent les présents statuts ainsi que le règlement intérieur de l'Association.

C) Article 7

Ancienne version:

Art. 7. Membres actifs

Le nombre des membres actifs est illimité, mais ne peut pas être inférieur à trois.

Nouvelle version:

Art. 7. Le nombre de membres

Le nombre des membres est illimité, mais ne peut pas être inférieur à trois.

D) Article 8

Ancienne version:

Art. 8. Membres associés

Les membres associés ont le droit d'assister à toutes les Assemblées Générales de l'Association et peuvent être entendus lors de telles Assemblées. Les membres associés n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée Générale.

Nouvelle version:

Art. 8. Droit de vote des membres

Tous les membres ont le droit de vote à toutes les Assemblées Générales de l'Association et peuvent être entendus lors de telles Assemblées.

E) Article 9

Ancienne version:

Art. 9. Admission des membres

Une demande d'adhésion écrite doit être introduite par toute personne désirant être admise comme membre actif ou membre associé.

Dans sa demande d'adhésion comme membre actif ou membre associé, tout candidat doit indiquer:

- 1. son nom, ses prénoms, sa profession, son domicile et sa nationalité;
- 2. qu'il a lu les statuts de l'Association, qu'il les accepte et qu'il se considère lié par ceux-ci;
- 3. qu'il a lu le règlement intérieur de l'Association, qu'il l'accepte et qu'il se considère lié par celui-ci;
- 4. qu'il accepte de payer les montants réclamés par l'Association.

L'admission comme membre actif ou membre associé est soumise à la décision du Conseil d'Administration, qui jouit du droit souverain de décision.

En cas de rejet d'une demande d'adhésion, le Conseil d'Administration n'a pas à indiquer les raisons de ce rejet.

Nouvelle version:

Art. 9. Admission des membres

Une demande d'adhésion écrite doit être introduite par toute personne désirant être admise comme membre.

Dans sa demande d'adhésion comme membre, tout candidat doit indiquer:

- 5. son nom, ses prénoms, sa profession, son domicile et sa nationalité;
- 6. qu'il a lu les statuts de l'Association, qu'il les accepte et qu'il se considère lié par ceux-ci;
- 7. qu'il a lu le règlement intérieur de l'Association, qu'il l'accepte et qu'il se considère lié par celui-ci;
- 8. qu'il accepte de payer les montants réclamés par l'Association.

L'admission comme membre est soumise à la décision du Conseil d'Administration, qui jouit du droit souverain de décision.

En cas de rejet d'une demande d'adhésion, le Conseil d'Administration n'a pas à indiquer les raisons de ce rejet.

F) Article 10

Ancienne version:

Art. 10. Cotisations annuelles des membres

Le Conseil d'Administration fixe le montant des cotisations annuelles à payer par les membres actifs et les membrés associés dans la limite de l'article 6.

Nouvelle version:

Art. 10. Cotisations annuelles des membres

Le Conseil d'Administration fixe le montant des cotisations annuelles à payer par les membres dans la limite de l'article 6.

G) Article 11

Ancienne version:

Art. 11. Démission d'un membre

Tout membre pourra, par décision unilatérale notifiée au siège de l'Association sans préavis, démissionner de ses fonctions ou sortir de l'Association.

Nouvelle version:

Art. 11. Démission d'un membre

Tout membre pourra, par décision unilatérale notifiée au siège de l'Association sans préavis démissionner de ses fonctions ou sortir de l'Association. Tout membre qui ne respecte pas les présents statuts ainsi que le règlement intérieur de l'Association est réputé démissionnaire.

H) Article 12

Ancienne version:

Art. 12. Exclusion d'un membre

L'exclusion d'un membre actif ou associé peut être prononcée par l'Assemblée Générale des membres statuant à la majorité des deux tiers. L'Assemblée Générale se prononcera par scrutin secret, après audition du membre actif ou associé dont l'exclusion est proposée, ou après que le membre en question a été sommé d'expliquer sa conduite.

La non-observation des dispositions des présents statuts et/ou du règlement intérieur de l'Association constitue une raison suffisante d'exclusion.

Ni le membre démissionnaire ou exclu, ni ses héritiers ou successeurs légaux - dans le cas du décès du membre n'ont de droits sur les biens de l'Association, ne peuvent réclamer des dédommagements, ni demander le scellage ou l'inventaire ou une copie des comptes ou de tout autre document.

Nouvelle version:

Art. 12. Exclusion d'un membre

L'exclusion d'un membre peut être prononcée par l'Assemblée Générale des membres statuant à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés sur proposition du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale se prononcera par scrutin secret, après audition du membre dont l'exclusion est proposée, ou après que le membre en question à été sommé d'expliquer sa conduite. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le Conseil d'Administration, jusqu'à la décision définitive de l'Assemblée Générale, le membre dont l'exclusion est envisagée est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

La non-observation des dispositions des présents statuts et/ou du règlement intérieur de l'Association constitue une raison suffisante d'exclusion.

Ni le membre démissionnaire ou exclu, ni ses héritiers ou successeurs légaux - dans le cas du décès du membre - n'ont de droits sur les biens de l'Association, ne peuvent réclamer des dédommagements, ni demander le scellage ou l'inventaire ou une copie des comptes ou de tout autre document.

I) Article 13

Ancienne version:

Art. 13. Composition, Nomination, Révocation

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration composé de trois administrateurs au moins, et nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les administrateurs sont révocables ad nutum par cette même Assemblée. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants coopteront un nouveau membre qui finira le mandat.

Nouvelle version:

Art. 13. Composition, Nomination, Révocation

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration élu pour une durée de trois années et est composé de trois administrateurs au moins, et nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les administrateurs sont révocables ad nutum par cette même Assemblée. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants coopteront un nouveau membre qui finira le mandat.

I) Article 17

Ancienne version:

Art. 17. Assemblée Générale Ordinaire

Outre les attributions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire est compétente pour:

- nommer et révoquer les administrateurs et les commissaires;
- approuver les budgets et les comptes;
- modifier les statuts.

Elle est réunie par le Conseil d'Administration au moins une fois par an. L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée conformément aux articles 5 et 6 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. La convocation se fera par tous moyens.

L'Assemblée Générale Ordinaire se prononce à la majorité simple des membres actifs présents au représentés. Aucun quorum n'est exigé.

Nouvelle version:

Art. 17. Assemblée Générale Ordinaire

Outre les attributions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire est compétente pour:

- nommer et révoquer les administrateurs et les commissaires;
- approuver les budgets et les comptes;
- modifier les statuts.

Elle est réunie par le Conseil d'Administration au moins une fois par an. L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée conformément aux articles 5 et 6 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. La convocation se fera par tous moyens.

L'Assemblée Générale Ordinaire se prononce à la majorité simple des membres présents au représentés. Aucun quorum n'est exigé.

Les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires sont portées à la connaissance des membres et des tiers par affichage au siège de l'Association.

K) Article 18

Ancienne version:

Art. 18. Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée par tous moyens par le Conseil d'Administration, selon les modalités prévues, aux articles 5 et 6 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a les mêmes pouvoirs que l'Assemblée Générale Ordinaire. La décision de la dissolution de l'Association doit être prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le quorum exigé est de trois-quarts des membres actifs de l'Association. L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux-tiers des voix présentes ou représentées sauf dans les cas où les présents statuts prévoient une autre majorité.

Nouvelle version:

Art. 18. Assemblée Générale Extraordinaire/affectation des biens de l'Association

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée par tous moyens par le Conseil d'Administration, selon les modalités prévues aux articles 5 et 6 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a les mêmes pouvoirs que l'Assemblée Générale Ordinaire. La décision de la dissolution de l'Association doit être prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire. En cas de dissolution de l'Association, l'Assemblée Générale Extraordinaire prononçant la dissolution décidera de l'affectation des biens de l'Association.

Le quorum exigé est de trois-quarts des membres de l'Association. L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux-tiers des voix présentes ou représentées sauf dans les cas où les présents statuts prévoient une autre majorité.

Les délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires sont portées à la connaissance des membres et des tiers par affichage au siège de l'Association.

L) Titre IV - Article 19

Nouvelle version:

Titre IV.

Art. 19. Année sociale/mode de règlement des comptes

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration soumet annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Fait à Livange, le 12 janvier 2003.

Signature / Signature

Administrateur / -

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 77, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(005270.2/267/190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PIOLET S.A., Société Anonyme, (anc. PIOLET S.A.H.).

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 41.510.

L'an deux mille deux, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PIOLET S.A.H., ayant son siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal, R. C. Luxembourg section B numéro 41.510, constituée suivant acte reçu le 5 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 622 du 2 décembre 1992, et dont les statuts ont été modifiés par acte en date du 13 octobre 1992, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 13 du 9 janvier 1993, et en date du 19 avril 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 315 du 2 juillet 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Carlo lantaffi, employé privé, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les cent cinquante mille (150.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'objet social de la société.
- 2.- Modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, qui aura dormais la teneur suivante:

«Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront être également convertibles et/ou subordonnées et de bons.

La société peut effectuer des prêts, sous quelque forme que ce soit, à des entreprises formant partie du groupe d'entreprises auquel elle appartient, ainsi que garantir les engagements pris par celle-ci.

La société peut participer à la création et au développement de telles entreprises et leur prêter tous concours, D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance, et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou développement de son objet.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Carini, C. Iantaffi, U. Cerasi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

J. Elvinger.

(005230.5/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PIOLET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.510.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005234.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

HUMACS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Hesperange-Howald, 237, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 68.294.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004891.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PA.BE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 48.327.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(005013.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

KEERSMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.936.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04794, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature.

(005017.3/255/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

THE G.W., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Diekirch, 6, avenue de la Gare.

R. C. Diekirch B 1.890.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 21 février 2003, réf. DS0-AB00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 février 2003.

Pour la FIDUCIAIRE D.M.D.

Signature

(900166.3/808/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2003.

WB-STAM PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 90.910.

Extrait du contrat de domiciliation

WB-STAM PROPERTY, S.à r.l. est domiciliée à compter du 24 décembre 2002 au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg. L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005018.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

LABECASTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.825.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04791, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature.

(005019.3/255/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ZENTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 68.627.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 18 février 2003 que Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été coopté en fonction d'administrateur.

L'élection définitive de Monsieur Pierre Schmit et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant seront votées par la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005204.3/535/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NCP, NEW COMMUNICATIONS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.242.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature.

(005021.3/255/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FIRE AND ICE INVEST HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 44.479.

Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter a été nommée administrateur avec effet au 23 janvier 2003, en remplacement de Monsieur Alain Küpper, administrateur sortant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRE AND ICE INVEST HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 76, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(005025.3/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire Rectificative des Actionnaires qui s'est tenue le 13 février 2003

A l'Assemblée Générale Extraordinaire Rectificative des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2001 excédant 75% du capital souscrit et à la perte réalisée pour 2002 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 13 février 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005020.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire Rectificative des Actionnaires qui s'est tenue le 13 février 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire Rectificative des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

report à nouveau de la perte de LUF 14.020.988,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2001;
 - d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
 - d'approuver le bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
 - d'affecter les résultats comme suit:

report à nouveau de la perte de EUR 183.695,22;

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 13 février 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005022.2/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(005023.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(005024.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

SACE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.504.

Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter a été nommée administrateur avec effet au 25 avril 2002, en remplacement de Madame Yvonne Seiler, administrateur décédé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SACE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 76, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(005027.3/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

STEELNET INVESTMENTS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme, (anc. EMERGENCIS INVESTMENTS S.A.).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.409.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 février 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge pleine et entière leur a été accordée. Pour extrait conforme

rour extrait cor

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04220. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005130.3/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire.

R. C. Luxembourg B 74.239.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 9 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 361 du 19 mai 2000.

Les comptes annuels au 28 février 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04475, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(005029.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

WAGON GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire.

R. C. Luxembourg B 81.431.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 950 du 2 novembre 2001.

Les comptes annuels au 28 février 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(005031.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

WAGON GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.430.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 20 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 579 du 14 août 2000.

Les comptes annuels au 23 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04471, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(005032.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENOP 5 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.813.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(005155.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENOP 4 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.812.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(005156.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

WAGON CORPORATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire.

R. C. Luxembourg B 81.430.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 950 du 2 novembre 2001.

Les comptes annuels au 28 février 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(005033.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FINSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.649.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 janvier 2003

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Strassen, le 6 janvier 2003.

Pour extrait sincère et conforme

J. Steeman / K. Louarn

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 37, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(005036.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENOP 3 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.811.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(005158.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

SOJAC DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange. R. C. Luxembourg B 50.456.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 décembre 2002

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Est démissionné de son poste d'administrateur, Monsieur Marcel Jacoby, commerçant, demeurant à Leudelange, avec effet au 13 décembre 2002.

Décharge lui est accordée jusqu'à cette date.

Le nombre d'administrateurs est diminué de quatre à trois administrateurs:

- KUIKEN NV, Dukaat 1, 8305 BC Emmeloord, Pays-Bas;
- Monsieur K. Sips, Managing Director, Zorgvliet 13A, 3090 Overijse, Belgique;
- Monsieur H. B. Kuiken, Director, Edamhof 1, 8304 CG Emmeloord, Pays-Bas.

Ils termineront leur mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2005.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005253.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENOP 2 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.810.

_

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(005159.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENOP 1 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.809.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Signature.

(005160.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IDEAS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anoynme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 12.935.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04383 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

IDEAS INVESTMENT HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(005198.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

EPGF FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 83.465.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, Réf. LSO-AB04846, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(005211.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

EPGF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 150.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 83.466.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, Réf. LSO-AB04850, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(005215.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

UNI-CENTURY, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.826.

En date du 6 février 2003, la société A.L.T. MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X septembre, R.C.S. Luxembourg B 80.430, a résilié avec effet immédiat la convention de domiciliation conclue le 21 juin 2002 avec la société UNI-CENTURY, avec siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, R.C.S. Luxembourg B 87.826.

Fait à Luxembourg, le 6 février 2003.

S. Portenseigne

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2003, réf. LSO-AB00619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005199.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PARTAPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.519.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

PARTAPAR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005200.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NNB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 57.893.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04711. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005201.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PEDUS SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 16.281.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 18 décembre 2002:

- il est pris acte de la démission de Maître Elvinger, avocat, demeurant à Luxembourg, de son poste au sein du Comité Consultatif;
 - Monsieur Vito Antonio Di Bari, demeurant à Warken, est nommé au sein du Comité Consultatif.

Luxembourg, le 13 f.évrier 2003.

Pour publication

Pour le gérant

N. Schaeffer

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005242.2/273/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PONTET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.428.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

PONTET HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005203.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

AZZURRI INTERNAZIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.198.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

AZZURRI INTERNATIONALE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005205.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.028.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005206.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ENTERPRISE MARKET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 49.933.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005645.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

ENTERPRISE MARKET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 49.933.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005646.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

NAMARC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.006.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

NAMARC S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005208.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FORUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 39.488.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005209.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

CASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C. Luxembourg B 20.363.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

CASIA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005210.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MAZARS, Société Anonyme, (anc. MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)).

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 56.248.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005221.4/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

CMS S.A., CLAIM MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 83.023.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CMS S.A.

(005249.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FLIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.597.

In the year two thousand and two, on the nineteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared LUCIEN HOLDINGS, S.à r.l., a company organised under Luxembourg law, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

represented by Annick Dennewald, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg on 17th December, 2002, which shall remain annexed to this deed after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of the limited liability company FLIRA, S.à r.l., having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg incorporated by deed of the undersigned notary on 17th December, 2002.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The Shareholder decides to increase the issued corporate capital by one hundred and twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500) in order to increase the actual capital from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to one hundred and thirty-five thousand Euro (EUR 135,000) by the creation and issue of two thousand four hundred and fifty (2,450) A Shares and two thousand four hundred and fifty (2,450) B Shares at a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

The four thousand nine hundred (4,900) new shares are fully paid up by contribution in cash by LUCIEN HOLDINGS, S.à r.l. so that the amount of one hundred and twenty-two thousand five hundred Euro (EUR 122,500) is at the free disposal of the Company from now on, evidence having been given to the undersigned notary who expressly records such notice.

Second resolution

Following the preceding capital increase, article 6 of the articles will be amended accordingly so as to read:

«Art. 6. The share capital is set at one hundred and thirty-five thousand Euro (EUR 135,000), divided into two thousand and seven hundred (2,700) A Shares (the "A Shares") and two thousand seven hundred B Shares (the "Shares") of a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

A Shares and B Shares shall together be referred to as the "Shares"».

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed, together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'année deux mille deux, le dix-neuvième jour de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg.

Est apparu LUCIEN HOLDINGS, S.à r.l. une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, représentée par Annick Dennewald, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 17 décembre 2002 qui restera annexée au présent acte après avoir été signée ne varietur par la personne présente et le notaire soussigné.

La personne présente, représentée tel qu'indiqué, a déclaré être le seul actionnaire de la société à responsabilité limitée FLIRA, S.à r.l., ayant son siège social à 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant le 17 décembre 2002.

La partie présente, représentée tel qu'indiqué, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire décide d'augmenter le capital émis par cent vingt-deux mille cinq cent euros (EUR 122.500) de façon à augmenter le capital actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) à cent trente-cinq mille euros (EUR 135.000) par la création et l'émission de deux mille quatre cent cinquante (2.450) Parts Sociales A et deux mille quatre cent cinquante (2.450) Parts Sociales B à une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.

Les quatre mille neuf cents (4.900) nouvelles part sociales sont entièrement libérées par une contribution en liquide par LUCIEN HOLDINGS, S.à r.l. de façon que le montant de cent vingt-deux mille cinq cent euros (EUR 122.500) est à la libre disposition de la société à partir de maintenant, preuve ayant été donnée au notaire instrumentant qui en prend acte expressément.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital précédente, l'article six des statuts sera modifié conformément de façon à lire:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent trente cinq mille euros (EUR 135.000) représenté par deux mille sept cent (2.700) Parts Sociales A (les «Parts Sociales A») et deux mille sept cent (2.700) Parts Sociales B (les 'Parts Sociales B') d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.

Les Parts Sociales A et les Parts Sociales B seront ensemble désignées comme les «Parts Sociales».»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais déclare par la présente qu'à la demande de la personne présente, cet acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même personne présente et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

A la suite de quoi le présent acte a été fait à Luxembourg le jour indiqué en début du document.

Le document ayant été lu à la personne présente, connue par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, la personne présente a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Dennewald, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 66, case 1. – Reçu 1.225 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2003.

J. Elvinger.

(005207.5/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FLIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.597.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005212.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 47.857.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

AUGURI HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005213.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

EM FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 81.492.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005217.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 25.117.

Les statuts coordonnés du 30 novembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, Réf. LSO-AB04374, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(005216.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

DANINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 87.558.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005218.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

CARDOSO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 44.595.

Changement de siège social

Le liquidateur a décidé de transférer le siège social du 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, à dater du 25 février 2003.

Pour extrait conforme

D. Ransquin

. Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04705. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005220.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FINSATURNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.545.

L'an deux mille deux, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINSATURNE S.A.H., ayant son siège social à Luxembourg L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 41.545, constituée suivant acte reçu le 8 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 623 du 28 décembre 1992, et dont les statuts ont été modifiés par acte en date du 16 avril 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 315 du 2 juillet 1993, et en date du 1er octobre 1993, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 562 du 26 novembre 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Carlo lantaffi, employé privé, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.

- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les vingt mille (20.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'objet social de la société.
- 2.- Modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, qui aura dormais la teneur suivante:

«Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront être également convertibles et/ou subordonnées et de bons.

La société peut effectuer des prêts, sous quelque forme que ce soit, à des entreprises formant partie du groupe d'entreprises auquel elle appartient, ainsi que garantir les engagements pris par celle-ci.

La société peut participer à la création et au développement de telles entreprises et leur prêter tous concours, D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance, et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou développement de son objet.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Carini, C. Iantaffi, U. Cerasi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 27, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

J. Elvinger.

(005243.5/211/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FINSATURNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 41.545.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005245.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MAZARS, Société Anonyme, (anc. MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)).

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 56.248.

L'an deux mille trois, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG), ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, R. C. Luxembourg section B numéro 56.248, constituée suivant acte reçu le 24 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 613 du 27 novembre 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Slendzak, réviseur d'entreprises, demeurant à F-57100 Thionville, 9, chemin de la Guinguette.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Michel Thil, consultant, demeurant à L-2732 Luxembourg, 43, rue Wilson

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Susanna Ferron, employée privée, demeurant à L-5810 Hesperange, 45B, rue de Bettembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Il appert de la liste de présence que les deux mille (2.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination sociale de la société de MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) en MAZARS.
- 2.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 56.000,- (cinquante-six mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 224.000.- (deux cent vingt-quatre mille euros) à EUR 280.000,- (deux cent quatre-vingt mille euros) par l'émission de 500 (cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 112,- (cent douze euros) chacune, par apport en numéraire.
- 3.- Echange des 2.500 actions d'une valeur nominale de EUR 112,- par 5.600 actions d'une valeur nominale de EUR 50.-
 - 4.- Modifications afférentes des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) en MAZARS et de modifier en conséquence l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination MAZARS.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 56.000,- (cinquante-six mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 224.000.- (deux cent vingt-quatre mille euros) à EUR 280.000,- (deux cent quatre-vingt mille euros) par l'émission de 500 (cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 112,- (cent douze euros) chacune, par apport en numéraire.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels, ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des cinq cents (500) actions nouvelles, Monsieur Michel Thil, demeurant à Luxembourg, 43, rue Wilson.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite Monsieur Michel Thil, prénommé,

a déclaré souscrire aux cinq cents (500) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 56.000,- (cinquante-six mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'échanger les 2.500 actions d'une valeur nominale de EUR 112,- contre 5.600 actions d'une valeur nominale de EUR 50,- et d'attribuer aux actionnaires chaque action proportionnellement à leur participation dans la société.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 280.000,- (deux cent quatre-vingt mille euros), représenté par 5.600 (cinq mille six cents) actions d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Slendzak, M. Thil, S. Ferron, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 14, case 4. – Reçu 560 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2003.

J. Elvinger.

(005219.5/211/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 56.168.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005222.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ALGERIAN SAUDI LEASING HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 35.413.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005223.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

IMMOBILIERE DE WARKEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 66.277.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005224.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ESORINFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 85.152.

L'an deux mille trois, le seize janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ESORINFO S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 85.152, constituée suivant acte reçu le 27 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les six mille deux cents (6.200) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 6.200.000,- (six millions deux cent mille euros) à EUR 4.200.000,- quatre millions deux cent mille euros), par remboursement aux actionnaires).
 - 2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros), pour le ramener de son montant actuel de EUR 6.200.000,- (six millions deux cent mille euros) à EUR 4.200.000,- (quatre millions deux cent mille euros), par remboursement aux actionnaires proportionnellement à leur participation et par annulation de 2.000 (deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, (à l'annulation des actions remboursées partout où il appartiendra) et au remboursement aux actionnaires.

Délai de remboursement

Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux actionnaires ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le montant du capital souscrit est de quatre millions deux cent mille Euros (EUR 4.200.000,-), représenté par quatre mille deux cents (4.200) actions de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, qui au choix de l'actionnaire, seront nominatives ou au porteur sauf disposition contraire de la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal. Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 137S, fol. 86, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2003.

J. Elvinger.

(005255.5/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ESORINFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 85.152.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005256.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MY CONSULTANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 87.028.

Extrait du procès-verbal de la réunion des Associés tenue en date du 25 février 2003

Les Associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04715. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005225.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

CAR SHOE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 81.196.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le 27 janvier 2003 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à Strassen (Luxembourg), en tant que nouvel auditeur de la société en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005227.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PRAGMA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 58.958.

Résolution de l'Associé unique - Changement de siège social

L'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005228.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PRADA COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 69.206.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le 27 janvier 2003 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à Strassen (Luxembourg), en tant que nouvel auditeur de la société en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signaturs.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005229.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 81.769.

In the year two thousand and three, on the tenth of January at 17.30 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscribed at Luxembourg trade register section B under number 81.769, incorporated by deed dated on April 19, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1020 page 48914 of November 11, 2001 and whose Articles of Association have been amended on December 27, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 679 page 32574 of May 2, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

- II.- As appears from the attendance list, the 17,023,938 (seventeen million twenty-three thousand nine hundred and thirty-eight) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed
 - III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Transfer of the registered office of the Company.
- 2.- Amendment of article four of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to transfer the registered office of the Company from 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg to 6, rue de Mamer, L-8081 Bertrange (Grand Duchy of Luxembourg).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, it is resolved to amend article four of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 4.** The Company has its registered office in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the partners.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le dix janvier à 17.30 heures

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 81.769, constituée suivant acte reçu le 19 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1020, page 48914, du 16 novembre 2001 et dont les statuts ont été modifiés le 27 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 679, page 32574, du 2 mai 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 17.023.938 (dix-sept millions vingt-trois mille neuf cent trente-huit) actions ordinaires, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert de siège social de la société.
- 2.- Modification afférente de l'article quatre des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 6, rue de Mamer, L-8081 Bertrange (Grand-Duché de Luxembourg).

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner le teneur suivante:

«Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.»

Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 137S, fol. 79, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 30 janvier 2003. J. Elvinger.

(005259.5/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 81.769.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005261.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ETMF IIB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 74.160.

Le bilan et l'annexe au 28 février 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février, réf. LSO-AB04729, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETMF IIB S.A.

R. Thillens

(005244.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ETMF II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 71.284.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février, réf. LSO-AB04732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETMF II, S.à r.l.

R. Thillens

(005246.4/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

KUFFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4687 Differdange, 106, rue Woiwer.

R. C. Luxembourg B 57.550.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, Réf. LSO-AB04653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 26 février 2003.

Signature.

(005272.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PRADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.328.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le 27 janvier 2003 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à Strassen (Luxembourg), en tant que nouvel auditeur de la société en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005231.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

PRADA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 63.654.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le 27 janvier 2003 a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à Strassen (Luxembourg), en tant que nouvel auditeur de la société en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005233.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

ETMF IIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 78.988.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, Réf. LSO-AB04740, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETMF IIC, S.à r.l.

R. Thillens

(005251.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

BEAMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 36.107.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

(005554.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

BEAMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 36.107.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

(005552.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

BEAMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 36.107.

Luxeiiib

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2002

Les comptes clôturés aux 31 décembre 1991 et 1992 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'aux 31 décembre 1991 et 1992.

Les mandats de Marc Muller, Jean-Marc Faber et Yvette Hamilius, administrateurs, et le mandat de Frédéric Muller, commissaire aux comptes sont reconduits pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BEAMEX HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03720. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005551.3/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

BUSINESS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.712.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(005684.1/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.

FINACOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 33.421.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005236.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

EGENET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 43.284.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 18 décembre 2002 que:

- Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés;
- Le résultat de 398,04 EUR est affecté au report à nouveau.

Pour extrait conforme

Pour le gérant

N. Schaeffer

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005254.2/273/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

TrizecHahn EUROPE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 71.481.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(005300.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 32.395.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(005306.3/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FIN SOFT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 28.211.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(005308.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

REBIRTH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 71.494.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société REBIRTH HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(005309.3/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

EPIGONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.080.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu en date du 25 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

HRT REVISION, S.à r.l.

D. Ransquin

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005239.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 36.979.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a été tenue à Luxembourg le 10 février 2003, que:

- Les mandats d'administrateur de Messieurs Charles E. Johnson, Martin L. Flanagan, William Lockwood, Gregory E. McGowan et David Smart ont été renouvelés pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.
- La société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été nommée réviseur pour une période d'un an jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005257.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 36.979.

Le bilan au 31 août 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, Réf. LSO-AB04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(005260.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FINANCIERE DU MONT PELERIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 79.601.

constituée le 15 décembre 2000 à Luxembourg par acte reçu par M° Emile Schlesser, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil n° 553 du 20 juillet 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 février 2003 que:

- 1. la société REVILUX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat et que Mademoiselle Elisabeth Antona, demeurant à L-Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire;
- 2. les administrateurs, Monsieur Jean Faber, Monsieur Didier Kirsch et Mademoiselle Jeanne Piek ont démissionné de leur mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat et que les administrateurs Monsieur Lionel Capiaux, demeurant à F-Metz, Monsieur Marc Funck, demeurant à L-Alzingen et Mademoiselle Sabine Lemoye, demeurant à L-Luxembourg ont été nommés comme nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires;
- 3. le siège de la société au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est transféré avec effet immédiat au 223, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 février 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005307.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MERRILL LYNCH OFFSHORE STERLING TRUST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 24.990.

Les comptes annuels et le rapport annuel au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB04001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(005265.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

AC, ATELIERS & C EQUIPEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 4, rue de Hesperange. R. C. Luxembourg B 90.252.

L'an deux mille trois, le quinze janvier.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATELIERS & C EQUIPE-MENT, en abrégé « AC», ayant son siège social à L-1731 Luxembourg (Bonnevoie), 4, rue de Hesperange, R. C. Luxembourg section B numéro en cours, constituée suivant acte reçu le 10 décembre 2002, en voie de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Verschuren, comptable, demeurant à Senningen.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nathalie Freitas, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article 14 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances engagée dans le cadre de son objet social par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Verschuren, N. Freitas, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 137S, fol. 83, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2003.

J. Elvinger.

(005315.5/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

AC, ATELIERS & C EQUIPEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 4, rue de Hesperange. R. C. Luxembourg B 90.252.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 4 mars

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(005321.4/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange